LDL – FORMATION PROFESSIONNELLE
11 av. de Flirey B1 06000 Nice – SIRET : 83804888200016 - Activité déclarée sous le n° 93061063406
Contact: 06-82-19-87-82 - LDLformationprofessionnelle@gmail.com – www.laurencedionigi.fr

Conditions générales de vente

Mise à jour 25 janvier 2026

1. Objet

LDL-Formation professionnelle conçoit des formations sur-mesure et adaptées en individuel ou en collectif.

2. Prérequis

Aucun. Les formations s'adressent à tout public : salariés d'entreprise, d'association, de centres sociaux et aux enseignants.

3. Objectifs

Les objectifs pédagogiques de la formation sont définis d'un commun accord entre le demandeur de formation (donneur d'ordre et/ou bénéficiaire) et l'organisme de formation en intégrant :

- Les objectifs opérationnels du demandeur, ce qu'il souhaite réaliser grâce à la formation
- Les besoins et attentes du demandeur de formation
- Les moyens disponibles et mobilisables par LDL-Formation professionnelle en termes de compétences, supports, méthodes et moyens pédagogiques

Ces objectifs n'impliquent aucune obligation de résultats pour LDL-Formation professionnelle qui s'engage à fournir au client l'ensemble des moyens nécessaire à sa réalisation, tels que la réalisation des séances individuelles, la mise à disposition des supports documentaires, la qualification du formateur.

4. Durée

La formation s'étale sur une durée variant de 2 heures à 3 jours. Cette durée est définie d'un commun accord au cours du premier entretien préalable selon le calendrier de déroulement du projet de l'entrepreneur et de ses attentes et besoins vis-à-vis de la formation.

5. Modalités et délais d'accès

Prise d'information : Le demandeur de formation peut se renseigner sur les formations proposées directement sur le site internet ou en contactant LDL-Formation professionnelle par mail ou téléphone. Un point sur ses besoins et attentes vis-à-vis d'une formation pourra être organisé à cette occasion en RDV individuel ou par téléphone.

Prise de contact : Pour toute demande de renseignement, le candidat ou le donneur d'ordre peut solliciter LDL-Formation professionnelle par mail ou par téléphone. Lors de la 1ère prise de contact un entretien « diagnostic » est réalisé et vise à identifier les attentes, besoins et motivations du candidat à la formation. A l'issue de cet entretien une proposition de parcours de formation incluant les modalités de la formation lui est communiquée par mail incluant : les objectifs spécifiques, les dates de réalisation, les moyens pédagogiques et les tarifs.

Inscription : un bulletin d'inscription est envoyé et une convocation est établie et envoyée par mail au stagiaire. L'entreprise ou l'association peut se charger de convoquer ses bénéficiaires dans un souci de protection des données.

Les informations ci-après seront communiquées dans la convocation qui sera envoyée avant la formation : Date de début et de fin de l'action de formation, envoi des modalités organisationnelles (accessibilité, dates et heures, supports, etc.).

6. Prix et règlements

La facturation des formations s'effectue selon les conditions et les échéanciers définis sur les conventions, contrats, devis validés ou selon les accords de prise en charge reçus des tiers.

Le paiement doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture. Le règlement est accepté par chèque ou virement bancaire.

7. Contact

Dans le cadre de son offre de formation, toute correspondance se fera via l'adresse électronique suivante : LDLformationprofessionnelle@gmail.com ou laurencedionigi@gmail.com. Un numéro de téléphone est également mis à disposition des stagiaires : 06-82-19-87-82. Adresse postale et informations légales : 11, avenue de Flirey- B1 06000 Nice.

8. Modalités d'évaluation

LDL-Formation professionnelle évalue les stagiaires sur la base d'un quiz composé de plusieurs questions (Vrai-Faux). Il est nécessaire d'obtenir 80% de bonnes réponses pour qu'une attestation d'évaluation des acquis soit octroyée.

9. Méthodes mobilisées

Les méthodes pédagogiques reposent sur la pédagogie active avec un questionnement en sous-groupes ou en collectif, de la reformulation, de re-mémorisation des connaissances, et d'applications et mises en situation.

Des chaises et des tables en nombre suffisant, un paperboard, un écran et un vidéoprojecteur ainsi qu'une connexion internet doivent être mis à disposition pour la bonne exécution de la formation.

10. Accessibilité aux personnes handicapées

LDL-Formation professionnelle s'engage pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux parcours de formation. Consultez notre charte

Si vous pensez être en situation de handicap, merci de contacter dès que possible notre référente Handicap**, Laurence Dionigi Lunati**, pour évaluer ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.

11. Conditions d'annulation et de report

Annulation – Report du fait de LDL-Formation professionnelle

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, LDL-Formation professionnelle se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation une semaine avant son démarrage.

Annulation – report du fait du stagiaire ou de l'entreprise

11.1. Pour les entreprises :

Pour toute demande d'annulation ou de report, l'entreprise doit informer LDL-Formation professionnelle par courrier avec accusé de réception dans un délai de 10 jours ouvrés avant le début de la formation. Passé ce délai, LDL-Formation professionnelle facturera un dédit à titre d'indemnité selon les conditions ci-dessous (sauf cas de force majeure dûment reconnue). Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, 30% du coût total de la formation.

Dans un délai compris entre 1 et 5 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, 50% du coût total de la formation.

Pour toute formation commencée, 100% du coût total de la formation sera facturé. Les 100% se répartiront à raison d'un prorata temporis de la valeur prévue au présent contrat pour la partie de la formation réalisée ainsi qu'un dédit à titre d'indemnité du montant restant pour arriver, au cumul, à 100% du coût total de la formation.

11.2. Pour les individuels ou les associations :

Conformément à l'article L. 6353-5 du Code du Travail, à compter de la signature du devis ou du contrat de formation, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Ce délai est porté à quatorze jours dès lors que le contrat est conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement. Il en informe LDL-Formation professionnelle par courrier avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. Dans le cas où le stagiaire débute sa formation avant le terme de ce délai, le stagiaire renonce expressément à son droit de rétractation.

Passé ce délai, ou si le stagiaire a renoncé à son droit de rétractation en démarrant sa formation avant le terme de ce délai, LDL-Formation professionnelle facturera un dédit à titre d'indemnité selon les conditions ci-dessous (sauf cas de force majeure dûment reconnue). Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Plus de 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, aucune indemnité.

Dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, 30% du coût total de la formation.

Dans un délai compris entre 1 et 5 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, 50% du coût total de la formation.

Pour toute formation commencée, 100% du coût total de la formation sera facturé. Les 100% se répartiront à raison d'un prorata temporis de la valeur prévue au présent contrat pour la partie de la formation réalisée ainsi qu'un dédit à titre d'indemnité du montant restant pour arriver, au cumul, à 100% du coût total de la formation.

12. Informatique et libertés

Les informations contenues dans le devis, le contrat ou la convention, sauf avis contraire de la part du bénéficiaire, font l'objet d'un traitement informatique.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés », l'entreprise ou le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification.

13. Différends éventuels

Adressez-nous toute réclamation en cours de parcours de formation via le formulaire dédié. Elle sera traitée conformément au processus de traitement des réclamations.

La loi applicable entre LDL-Formation professionnelle et ses clients est la loi française. Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, tout stagiaire a la possibilité de saisir le Médiateur de la consommation désigné.

Le Tribunal de Grasse est seul compétent pour régler les litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable, ou par le biais du médiateur, quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralités de défendeurs ou appel en garantie.